

## Confinement!

### Vicki Gunn

Directeur Exécutif, PHC Canada

Comment passez-vous Noël habituellement? Comment comptez-vous passer Noël cette année?

Votre réponse au Noël de cette année dépend en grande partie de l'endroit où vous vivez au Canada et de ce que votre gouvernement provincial vous permet de faire. Oui, vous l'avez bien compris. Nos gouvernements décident pour nous de ce que nous sommes autorisés à faire pour Noël.

Nous attendons tous avec impatience un mot pour que les règles puissent s'alléger. Mais, pour le moment. . . Si vous vivez en Ontario, le gouvernement vous a dit que vos projets de Noël sont les suivants: si vous êtes dans une zone rouge ou en confinement, vous ne pouvez voir que les membres de votre ménage, avec une permission pour les personnes vivant seules de visiter un autre ménage.<sup>1</sup>

Si vous vivez au Manitoba, le gouvernement vous a dit que vos projets de Noël sont: «Sous réserve des paragraphes (2) et (3), une personne qui réside dans une résidence privée ne doit pas permettre à une personne qui ne réside pas normalement dans cette résidence d'entrer ou de rester dans la résidence. » <sup>2</sup> (PDF) Cet ordre se termine quelques jours avant Noël, donc si le nombre de cas COVID diminuent, les gens pourront être autorisés à faire des achats de Noël (actuellement interdits) et les règles seront assouplies. . . peut-être!

En Colombie-Britannique, le gouvernement vous a dit que vos projets de Noël sont: «Aucun rassemblement social de quelque ampleur que ce soit à votre résidence avec qui que ce soit d'autre que votre ménage ou le noyau familial.<sup>3</sup> D'autres provinces sont également impliquées dans notre vie de tous les jours.

Le gouvernement qui nous dit comment nous passerons Noël fait partie de notre «nouvelle normalité» dans le nouveau Canada. Notre Premier Ministre nous a assuré que ce ne sera pas un Noël normal. Mais tout dépend de savoir si nous sommes de bons petits garçons et filles avant Noël. Notre Premier Ministre et nos Premiers Ministres décideront si nous nous sommes suffisamment bien comportés, parce que, plutôt que la main de Dieu contrôlant la pandémie, notre adhésion aux règles gouvernementales la contrôle. . . même si l'isolement, la distanciation sociale et les masques ne se sont pas avérés être des contrôles efficaces pour cette pandémie.

Alors, que pensez-vous des nouveaux contrôles dont dispose notre gouvernement? Pour beaucoup, le cri solitaire se répand par l'acte de suicide désespéré. Si je perds un an de ma vie à cause des précautions COVID en regardant avec envie les photos de la famille que je n'ai pas le droit de voir, cela en valait-il la peine? Si je meurs d'autres problèmes de santé sans jamais revoir ma famille, cela valait-il le coup?

Si je suis hanté par: les photos de mes proches auxquels je n'avais pas le droit de dire au revoir; ou laissé à imaginer mon être cher couché, abandonné, sur son lit de mort sans famille pour l'encourager avec les derniers mots, aucune occasion de faire la paix ou d'exprimer les derniers mots d'amour et de bénédiction; avoir survécu à la COVID vaut-il le prix?

Ai-je ajouté des jours supplémentaires à ma vie en observant l'isolement ou est-ce que les derniers jours étaient entre les mains de mon Seigneur? Ai-je simplement eu les derniers jours de ma vie rendus misérables par un gouvernement avec un complexe de Dieu?

Ces questions sont importantes lorsque nous faisons face à des églises que les gouvernements ont fermées, ou avec seulement cinq personnes autorisées à assister au culte, ou avec seulement 30% des bancs autorisés à être occupés.

En Colombie-Britannique, un archevêque s'est demandé pourquoi les églises devaient être fermées alors que les bars restaient ouverts.<sup>4</sup> Les gens adorant Dieu sont-ils plus dangereux pour le public que les gens (partiellement) en état d'ébriété qui se plaisent les uns sur les autres?

Hébreux 10:25 nous dit: «N'abandonnons pas notre assemblée». Pourtant, de nombreuses Églises ont été forcées par décret gouvernemental de cesser de se réunir pendant un certain temps. . . et personne ne peut dire quand ces restrictions seront levées. La liberté de religion fait partie de notre héritage. . . notre héritage chrétien. Il est inscrit dans notre Constitution que nos libertés sont fondamentales et accordées par Dieu.

Les questions auxquelles notre gouvernement est confronté ne sont pas des questions faciles. Comment le PHC du Canada aurait-il géré cette pandémie? Où est la ligne subtile entre la dictature gouvernementale et l'irresponsabilité gouvernementale?

L'approche du PHC du Canada aurait été différente en ce sens que nous aurions reconnu la distinction entre la souveraineté personnelle et la responsabilité gouvernementale; le gouvernement n'est pas responsable de mon corps, je le suis. La Charte canadienne des droits et libertés, entre autres, énonce mon droit d'être n'importe où au Canada, de me rassembler pacifiquement, de m'associer avec qui je choisis et de travailler pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille. Tous sont actuellement usurpés par nos différents paliers de gouvernement. Le PHC du Canada aurait reconnu que le contrôle gouvernemental prend fin là où commence la souveraineté personnelle; les citoyens ont le droit de gagner leur vie, de se rencontrer, de manifester, etc.

Les gens sont des créatures sociales. Nos gouvernements semblent avoir oublié cela. Ils interfèrent dans nos familles! Ils créent des obstacles pour les interactions avec nos amis! Ils enlèvent les aspects clés de nos compétences de socialisation! Ils enlèvent notre droit d'adorer ensemble! Réduire nos relations avec nos semblables a causé un traumatisme profond à de nombreux Canadiens, en particulier aux personnes âgées et aux très jeunes.

Il est temps de reconnaître que la vie ne se limite pas à la simple respiration. "Il n'est pas bon que l'homme soit seul".

Le PHC du Canada annulerait les lois qui nous isolent socialement et enfreignent nos droits, et les remplacerait par des soins compatissants pour les malades et les personnes âgées, tout en leur permettant d'être aux petits soins par les membres de leur famille pendant la maladie et la fin de leur vie. Les personnes en bonne santé n'ont pas besoin d'être isolées, ce qui nuit à leur santé physique et mentale; ils doivent continuer à mener leurs activités.

Pour des solutions de bon sens, rejoignez le PHC du Canada dès aujourd'hui!<sup>5</sup>

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [www.todocanada.ca/covid-19-these-are-ontarios-guidelines-for-celebrating-christmas-and-holidays/](http://www.todocanada.ca/covid-19-these-are-ontarios-guidelines-for-celebrating-christmas-and-holidays/)

<sup>2</sup> [www.gov.mb.ca/asset\\_library/en/proactive/2020\\_2021/orders-soe-11222020.pdf](http://www.gov.mb.ca/asset_library/en/proactive/2020_2021/orders-soe-11222020.pdf)

<sup>3</sup> [www2.gov.bc.ca/gov/content/safety/emergency-preparedness-response-recovery/covid-19-provincial-support/restrictions](http://www2.gov.bc.ca/gov/content/safety/emergency-preparedness-response-recovery/covid-19-provincial-support/restrictions)

<sup>4</sup> [globalnews.ca/news/7477970/vancouver-catholic-covid-service-ban/](http://globalnews.ca/news/7477970/vancouver-catholic-covid-service-ban/)

<sup>5</sup> [www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous](http://www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous)

---

**Parti de l'Héritage Chrétien du Canada**

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Ce Communiqué peut être copié

---